



**LE SENTIER
DU BOIS DE
PENFOULIC**





1. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Fouesnant-les Glénan, c'est un concentré de Bretagne avec 14 kilomètres de plages.

Du Cap-Coz à Moustierlin, en passant par Beg-Meil, de grandes plages de sable blanc, bien exposées au sud alternent avec les petites criques isolées. Juste derrière, le bocage forme un abri idéal pour les vergers de pommiers. C'est la mer à la campagne. A Fouesnant-les Glénan, l'accueil de tous est plus qu'une tradition, c'est un art de vivre.





2. LE SENTIER AMÉNAGÉ ACCESSIBLE DU BOIS DE PENFOULIC

Préparer sa visite...

Sur la commune de Fouesnant-les Glénan, plus de 300 ha d'espaces naturels protégés appartiennent au Conservatoire du Littoral et sont gérés par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais. Le bois de Penfoulic fait partie de ces endroits remarquables où vous apprécierez vous détendre.

Le bois de Penfoulic, c'est 30 ha de havre de paix, de sous-bois et de grands arbres avec un bras de mer, telle une mangrove qui se love le long de la prairie où broutent nonchalants nos poneys shetlands.

Laissez les voitures au parking du Manoir de Penfoulic et partez à la découverte de cet espace naturel préservé.



Avec ses 650 mètres de sentier aménagé dans un site naturel remarquable, le bois de Penfoulic, propose un chemin accessible à tous les handicaps (moteurs, visuels, auditifs, mentaux) à découvrir en autonomie.

Au début du sentier, vous pourrez admirer notre fameux «Arbre Girafe» classé arbre remarquable depuis 2012.

Le sentier d'interprétation de Penfoulic longe le ruisseau de « Pen Al Len » et mène à la Maison des marais.

Au fil de votre parcours vous découvrirez la richesse et la diversité de notre faune et de notre flore, des arbres, des plantes, des odeurs, des chants d'oiseaux...

De nombreux aménagements facilitent le déplacement des personnes en situation de handicap :

- Plan en braille et en relief au départ du sentier, côté Maison des marais
- Bornes et sculptures adaptées aux déficients visuels présentant les oiseaux, un renard, une girafe..

De plus, nos trois aires de repos aménagés tout au long du parcours vous permettront de profiter pleinement de ce lieu.



LES INCONTOURNABLES A DÉCOUVRIR SUR LE SENTIER



L'Arbre Girafe



Poney Shetland



Plan du site adapté



Plan en relief braille



INFORMATIONS HANDITOURISME

Handicap auditif

- Mise à disposition d'emplacements de stationnement réservés et signalés (avec matérialisation au sol et en hauteur) aux 2 points de départ possibles du sentier :
 - 1 emplacement côté Maison des Marais (en accès limité).
 - 2 emplacements côté parking général (à l'autre extrémité).
- Sentier adapté sécurisé principalement réservé à la randonnée pédestre.
- 3 aires de repos.
- En période automnale, le sentier présente des bogues de châtaigne et des glands sur sol à certains endroits. Difficulté possible de cheminer pour un fauteuil et un chien guide.



Handicap mental

- Mise à disposition d'emplacements de stationnement réservés et signalés (avec matérialisation au sol et en hauteur) aux 2 points de départ possibles du sentier :
 - 1 emplacement côté Maison des Marais (en accès limité) ;
 - 2 emplacements côté parking général (à l'autre extrémité).
- Sentier sécurisé principalement réservé à la randonnée pédestre.
- 3 aires de repos.
- En période automnale, le sentier présente des bogues de châtaigne et des glands sur sol à certains endroits. Difficulté possible de cheminer pour un fauteuil et un chien guide.



Handicap moteur

- Mise à disposition d'emplacements de stationnement réservés et signalés (avec matérialisation au sol et en hauteur) aux 2 points de départ possibles du sentier :
 - 1 emplacement côté Maison des Marais (en accès limité).
 - 2 emplacements côté parking général (à l'autre extrémité).
- L'intégralité du sentier (650 m) est empruntable en fauteuil. Les cheminements sont sans obstacles à la roue. Aucune rupture de niveau. Absence également d'obstacles au sol (types roches, racines...). Passerelles sécurisées avec lisses à différentes hauteurs (faisant fonction de bordure chasse-roues, main-courante et garde-corps).
- Cheminement large : 1,50 m au plus étroit (au niveau des passerelles) sinon 3 m en moyenne.
- Absence de portions à déclivité forte. Sentier qui offre une pente naturelle assez douce. (Moins de 4% de déclivité et moins de 2% de dévers))
- 3 aires de repos.
- En période automnale, le sentier présente des bogues de châtaigne et des glands sur sol à certains endroits. Difficulté possible de cheminer pour un fauteuil et un chien guide.



Handicap visuel

- Mise à disposition d'emplacements de stationnement réservés et signalés (avec matérialisation au sol et en hauteur) aux 2 points de départ possibles du sentier :
 - 1 emplacement côté Maison des Marais (en accès limité).
 - 2 emplacements côté parking général (à l'autre extrémité).
- Cheminements contrastés en relief et en couleurs. Pour la personne malvoyante, aménagement d'un fil d'Ariane en continu (lisse en bois ou talus de terre sur 8 à 15 cm de haut) comme moyen de guidage au sol. Pour la malvoyance, les différences de sol (texture et couleur) sont des éléments de guidage naturel (sentier en terre et bordures en végétal). Absence d'obstacles à hauteur de visage. Plaques podotactiles au sol avant chaque ensemble de bornes sculptées, le terrier et la sculpture du renard.
- 3 aires de repos.
- En période automnale, le sentier présente des bogue de châtaigne et des glands sur sol à certains endroits. Difficulté possible de cheminer pour un fauteuil et un chien guide.



3. INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture

- Le sentier est accessible et ouvert en permanence durant toute l'année. Le sentier ne dispose pas d'éclairage extérieur. Il est donc préférable de le pratiquer de 09h00 à 16h00 (automne et hiver) et de 08h00 à 19h00 (printemps et été).

Tarifs

Accès gratuit au sentier de Penfoulic.



Coordonnées

Pour se rendre au sentier aménagé du Bois de Penfoulic

BOIS DE PENFOULIC - 29170 FOUESNANT

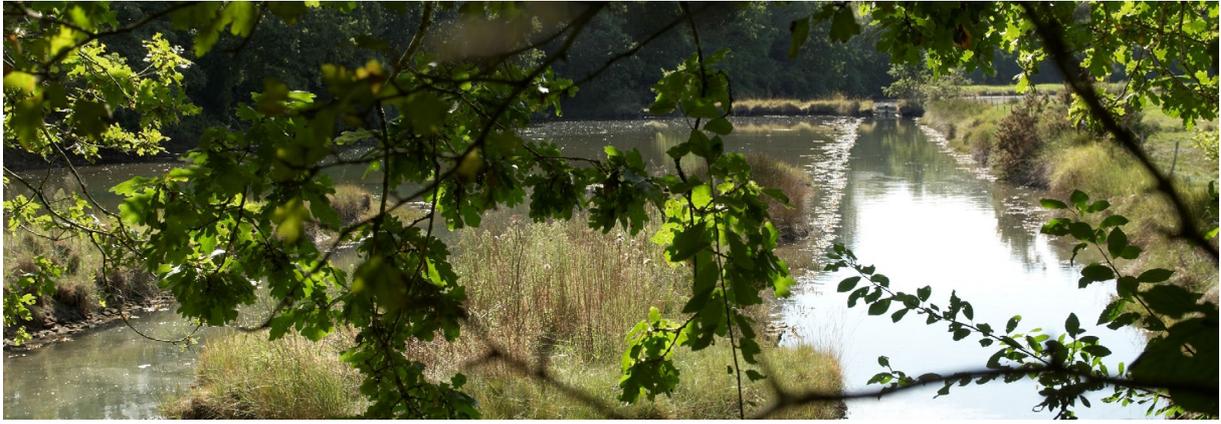
Stationnement côté allée de Penfoulic :

- Suivre la D44 au départ de Fouesnant en direction de La Forêt-Fouesnant. Tourner à droite à la rue Rospiec et suivre le chemin Coat Vel Voor puis Penfoulic sur 500 mètres.
- Depuis la D44, suivre la signalisation d'information locale « Bois de Penfoulic - Maison des Marais »

Latitude : 47.8986 Longitude: -4.00168

Stationnement côté allée de Penfoulic :

- Depuis la rue de Cornouaille dans le bourg de Fouesnant, prendre la direction du « Cap Coz » qui se situe avant l'Eglise.
- Descendre la rue « descente du Cap »
- Tourner à gauche, Allée de Penfoulic
- Tourner à droite 50 m après, « chemin de la Digue » et suivre ce chemin sur 2,3 km
- Suivre la signalétique « Maison des Marais » jusqu'à cet équipement qui se situe au bout de ce chemin à 50 mètres à gauche.



- Depuis l'Allée de Penfoulic, suivre la signalisation d'information locale « Bois de Penfoulic - Maison des Marais »

Attention, chemin étroit et sinueux, roulez doucement

Pour contacter le référent accessibilité

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS FOUESNANTAIS

11 Espace de Kerourgué – 29170 Fouesnant

Mr. Loïc MENAND ou Mme Linda PALACIN-DO VALE

Téléphone : 02 98 51 61 27

Pour se renseigner sur le sentier accessible

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME DE FOUESNANT-LES GLENAN

4 Espace Kernéveleck – 29170 Fouesnant

Tél : 02 98 51 18 87

E-mail : info@tourisme-fouesnant.fr

Site internet touristique : www.tourisme-fouesnant.fr.